

Présentation du FTVR 200 © (Fair Trade Value Reporting)

FTVR est un second outil de transparence et de valorisation de la démarche de Commerce Equitable qui consiste en un découpage complet de la structure de coût du produit, du producteur au consommateur. En aval, il permet de valoriser un haut niveau de transparence auprès du distributeur et du consommateur final pour tous les produits équitables. FTVR montre précisément la valeur ajoutée économique de la filière d'un produit de Commerce Equitable par rapport à une filière classique pour le même produit.

Pouvoir quantifier l'apport supplémentaire au producteur et le coût de la garantie, et ainsi donner une transparence totale sur la structure de prix de tous les produits, est essentiel pour un développement pérenne du commerce équitable, afin que sa légitimité ne puisse être contestée.

Il passe par le conseil et l'accompagnement des centres de production dans la mise en place de systèmes de contrôle de gestion précis. De plus, la mise en place d'un système de suivi des coûts, en particulier entre les coûts fixes et les coûts variables, permet de mieux identifier les postes de dépenses que l'on peut éventuellement réduire, afin de maximiser la marge du groupe de producteurs.

Il s'agit de pouvoir déterminer une **structure de coût** d'un produit donné en partant des coûts de production du cultivateur jusqu'au prix final consommateur. Cette découpe permet de mettre en évidence plusieurs indicateurs :

- la couverture ou non des coûts de production par le prix payé au producteur
- la part du prix payé au producteur par rapport au prix consommateur
- la part du prix payé à la coopérative par rapport au prix consommateur
- la valeur ajoutée de la filière commerce équitable par rapport au marché conventionnel, et ceci au niveau du producteur et de la coopérative (et éventuellement de la structure de niveau 2 si elle existe)
- la marge réalisée par les différents intermédiaires

FTVR est donc un **outil de mise en transparence, d'optimisation des coûts et de maximisation de la valeur ajoutée pour le producteur**. Le modèle de compte d'exploitation analytique est mis en place au service du producteur, c'est là l'innovation, alors qu'en général il est mis en place exclusivement au service de